



Menace de mise en demeure

Par **yolande_old**, le 13/09/2009 à 18:17

Bonjour,

Je vis dans un logement hlm avec mes 2 enfants et un chien de dix ans . j'ai eue la visite en juin d'un médiateur des hlm car mon chien fait parfois ses besoins malheureusement dans le garage ce qui a pour cause de mauvaise odeurs je ne nie pas et j-y remédie en nettoyant avec des produits d'entretien ce qu'a pu constate le médiateur ,ma voisine trouvant que cela sentait encore ma demandee si elle pouvait téléphoner aux hlm ce jeudi 10 septembre pour voir si un produit existait plus efficace que celui dont je me sert et qui m'avait été recommander par les services hlm (eux même) . je l'ai laisser téléphoner voulant lui montrer ma bonne volonté a vraiment en finir avec ces odeurs. conséquence vendredi 11 septembre le médiateur m'appelle limite agressif me disant qu'une lettre de mise en demeure était prête j'ai eue du mal a lui expliquer que je nettoyais et qu'il pouvait le constater si seulement il voulait bien se déplacer . car apparemment ma voisine lui aurait dis par téléphone "qu'il y avait de l'urine qui sortait de mon garage"(ce qui n'était pas vrai, pas d'urine). cela me fait peur je ne voudrait pas a avoir a euthanasie mon chien ni être a la rue . car il me semble que le problème d'odeur est remédiable facilement (si encore cela sent vraiment?).je ne comprend pas le comportement du médiateur des hlm . si je devait recevoir cette lettre de mise en demeure... j'aimerais avoir des conseils , savoir quoi faire?

Merci.[/b]